



## REGLEMENT SAISON 2025-2026 COUPE NATIONALE VETERANS

### PREAMBULE

Coefficient pour les points classement individuel : 0,75.

Cette épreuve est qualificative pour l'échelon régional.

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La Coupe Nationale Vétérans est réservée aux joueurs et joueuses en possession d'une licence FFTT compétition ou dirigeant validée pour la saison en cours, âgés de plus de 40 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours.

### 2. FORMULE DE LA COMPETITION

Les rencontres ont lieu en cinq parties : quatre simples et un double.

Les parties se disputent au meilleur des cinq manches dans l'ordre suivant : AX – BY – double – AY – BX.

La rencontre est arrêtée au score acquis dès qu'une équipe a remporté trois parties. Toutefois, si la rencontre se déroule sur deux tables, toute partie commencée doit être terminée. Dans ce cas, elle ne compte pas pour le résultat de la rencontre, mais il y a échange de points classement entre les joueurs.

### 3. TABLEAUX

La Coupe Nationale Vétérans comporte trois tableaux :

Tableau A : plus de 40 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours. Tableau B : plus de 50 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours. Tableau C : plus de 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours.

### 4. COMPOSITION DES EQUIPES

L'association désigne pour chaque équipe engagée deux joueurs au minimum et quatre joueurs au maximum. Un joueur ne peut figurer que dans une équipe. Chaque équipe ne peut comporter qu'un seul étranger. Chacun des quatre joueurs peut être incorporé pour le double même s'il ne participe pas aux simples.

Il est possible à deux associations du département de constituer une équipe à la condition que chacune de ces associations n'engage pas une autre équipe dans la même catégorie. Lorsque deux associations constituent une équipe, celle-ci prend le nom des deux clubs et ne peut être composée que de deux joueurs. Une équipe peut être composée de messieurs, de dames ou être mixte.

Les joueurs de plus de 60 ans peuvent être inclus dans des équipes des tableaux A et B. Les joueurs de plus de 50 ans peuvent être inclus dans des équipes du tableau A.

### 5. DEROULEMENT SPORTIF

Des rencontres de classement sont disputées pour obtenir un classement intégral des équipes.

Le placement des équipes dans le tableau est fait en fonction de la somme des points classement des 2 meilleurs joueurs physiquement présents.

### 6. QUALIFICATION A L'ECHELON REGIONAL

Dans les tableaux A, B et C, de 1 à 4 équipes peuvent être qualifiées (voir règlement régional).



## **7. JUGE-ARBITRAGE**

Le juge-arbitre est le seul habilité à trancher tous les cas litigieux, notamment ceux non prévus au présent règlement. Il peut notamment décider de faire jouer les deux dernières parties d'une rencontre sur deux tables, s'il le juge nécessaire.